



Journée d'Accueil des COs et CISEPs – mercredi 2 mai

Nouveautés dans les conditions d'admission : peu de changement à mentionner

- École de langues
 - Des nouveaux programmes : la Majeure en anglais et culture anglophone et également la Majeure en langues et cultures modernes, qui comprennent deux options : français comme langue d'études et combinaison d'autres langues (soit l'allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol et japonais). L'option français est destinée aux candidats non-francophone, donc il ne s'agit pas d'un programme qui vise les candidats cégépiens des cégeps francophones
 - Au niveau de l'admission, il faut prévoir un test de classement obligatoire pour la majeure en anglais et à la majeure en langues et cultures modernes, il y aurait potentiellement des tests de classement à passer. Le test est obligatoire en anglais, mais en ce qui concerne les autres langues, le test n'est pas nécessaire si le candidat n'a aucune connaissance de la langue, sinon il y aura un test de classement
- Gestion
 - Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie est maintenant décontingenté. En pratique il n'y a aucun changement, la cote R requise est la même et on admettait tous les candidats qui avaient cette cote R minimale de 24
 - DEC-Bac en GTH est maintenant offert dans l'admission en ligne, car les diplômés des DEC techniques concernés des trois dernières années sont maintenant admissibles (ITHQ, cheminements ITHQ des Cégep Saint-Hyacinthe et Montmorency). Donc précédemment on admettait seulement les candidats qui débutaient leur troisième année de DEC, mais on peut maintenant appliquer au programme dans les trois années qui suivent la diplomation d'un des DEC concernés
 - Baccalauréat en GRH : vous saviez peut-être que l'on admettait les candidats soit en première année, soit en 3^e année après avoir complété les certificats en administration et en GRH. Ceux qui avaient suivis de nombreux cours universitaires dans ces deux domaines devaient compléter les certificats concernés et entrer en 3^e année. À partir de l'automne 2018, les candidats titulaires d'un certificat en

administration complété avec une moyenne de 2,8/4,3 sont admissibles directement, en 2^e année disons, au lieu d'avoir à également compléter le certificat en GRH pour faire la 3^e année du programme. Un candidat cégépien refusé au bac en GRH peut donc planifier de faire le certificat en administration et s'attendre à une admission en deuxième année au bac en GRH (s'il a lors la moyenne universitaire requise).

- Certificat en finance : ouverture de la base DEC pour les titulaires d'une technique administrative, dans la mesure où le candidat possède une année d'expérience dans le domaine de l'assurance ou des services financiers, il s'agit d'un accès quand même restreint
- Sciences
 - C'était la fin des tests de sélection au baccalauréat d'intervention en activité physique (enseignement) pour les admissions de l'automne 2018. Dorénavant, on admet donc purement sur dossier académique en enseignement et en kinésiologie. Le contingent du profil kinésiologie a par ailleurs été augmenté (80 à 90)
- Finalement, en Science politique et droit
 - Pour participer au vaste chantier de "Réconciliation avec les peuples Autochtones", la faculté de science politique et droit a mis en place un projet pilote d'admission au bac en droit selon des critères particuliers pour admettre l'admission de représentants des Premières nations et des peuples autochtones qui ne seraient peut-être pas admis autrement
 - On prévoit 4 places en sus du contingent régulier pour cette catégorie de candidats. Il s'agit d'une procédure d'admission particulière qui est liée à la base « Expérience » seulement et la procédure devrait normalement être publiée. Les candidats concernés seront invités à contacter la direction du programme directement avant de faire une demande d'admission
 - C'est un projet qui s'inscrit dans les objectifs du programme, c'est à dire former des juristes préoccupés de justice sociale et prêts à faire la défense et la promotion des droits des personnes et groupes vulnérables

Petit mot sur l'Admission en ligne

- Comme vous le savez probablement tous, les candidats peuvent déposer leurs documents numérisés en ligne avec leur demande d'admission. Seuls les PDF sont acceptés pour l'instant, mais nous conseillons à ceux qui n'ont pas accès à un numériseur l'utilisation d'application de numérisation pour appareil mobile, comme CamScanner par exemple, qui permettent de faire des PDF très bien faits avec un téléphone intelligent
- Je précise que les candidats n'ont pas à nous faire parvenir une copie papier de leurs documents qu'ils ont déposé en ligne
- Les fameuses pièces requises ont toujours suscité des questionnements et nous avons refait la page web correspondante. Pour les candidats cégépiens, il n'y aurait normalement aucune pièce requise, à l'exception des programmes qui demandent une expérience de travail en plus du DEC ou en fonction du DEC (et à l'exception bien sûr des programmes ayant des méthodes de sélection particulières, tels certains en arts et en communication par exemple). Donc pas de certificat de naissance. Évidemment, les candidats qui ne sont pas nés au Québec doivent fournir les pièces requises attestant de leur statut

Cote R

- Pour l'instant, on maintient les cotes R requises dans tous les programmes qui ont un seuil minimal publié sur notre site. Par exemple, le certificat en administration ou en comptabilité générale demandent toujours 21 de cote R, le baccalauréat en GTH demande toujours 24. Donc les seuils minimum publiés sur le Web sont toujours valides
- Les cotes R de sélection peuvent avoir augmenté dans plusieurs programmes, mais certains programmes dont la capacité d'accueil est trop large ne verront pas la cote R de sélection nécessairement affectée. Quelques exemples de cotes R ayant été à la hausse:
 - Comm marketing, de 26,5 (après utilisation de la liste d'attente) à 27,4
 - Comm médias numériques, de 21 à 23
 - Comm stratégie de production culturelle et médiatique, de 27 à 28,9
 - Cert. En communication socionumérique de 21 à 23
 - Bac en droit, de 29,9 à 31,2
 - BRIDI, de 29 à 30
 - Comm politique et société de 23 à 24,1
 - Sexologie, de 26 à 26,8
 - Travail social de 26,75 à 28,15

Comme à chaque année, les cotes R des derniers admis dans les programmes contingentés seront indiqué dans le descriptif officiel des programmes concernés, au bas de la section « conditions d'admission » (www.etudier.uqam.ca/programmes)